

## OBJECTIF DE FORMATION :

Former des animateurs professionnels qui auront à intervenir auprès d'un public de jeunes enfants, d'adolescents, de personnes handicapées ou d'adultes en structures associatives, touristiques, socio-éducatives et culturelles.

## CONDITIONS D'ENTRÉE :

- Avoir 19 ans
- Justifier d'une expérience bénévole et/ou professionnelle en animation de 200 heures minimum. (450h d'expérience Recommandées)
- Être titulaire soit du PSC 1 de l'AFPS, ou du PSE 1, du PSE 2, de l'AFGSU, du certificat de SST.
- Être titulaire soit d'un Bapaat, CQP animateur périscolaire, BAFA, BAFD, BP JEPS ; tout diplôme de niveau IV ou supérieur.

## MODALITES D'ACCÈS :

Avoir un contrat et réussir les tests de recevabilité à l'entrée en formation.

## MODALITES D'ÉVALUATION :

4 UC (Unités Capitalisables) avec soutenance orale de dossier d'expériences, des mises en oeuvre de projet d'animation.

## DÉBOUCHÉS :

Directeur en accueil de loisirs, centre de vacances, MJC, centre socioculturel, centre social, animateur responsable de projets territoriaux.

## LA FORMATION EN CHIFFRES

	2019	2020
Taux de réussite	75%	75%
Taux d'insertion	100%	94%
Taux de rupture	27%	9%
Taux de satisfaction des apprenants		100%

## 2 sites de formation :

1ère année  
Montbrison



31 av. d'Allard  
42600 MONTBRISON  
04 77 58 19 22  
www.mfr-montbrison.fr

Responsable : Steve Goncalves  
steve.goncalves@mfr.asso.fr

2ème année

Saint Laurent de Chamousset



La Croix Sopha 69930  
ST LAURENT DE CHAMOUSSET  
04 37 58 40 39  
www.mfr-st-laurent.fr

Responsable : Pascaline Parmentier  
pascaline.parmentier@mfr.asso.fr

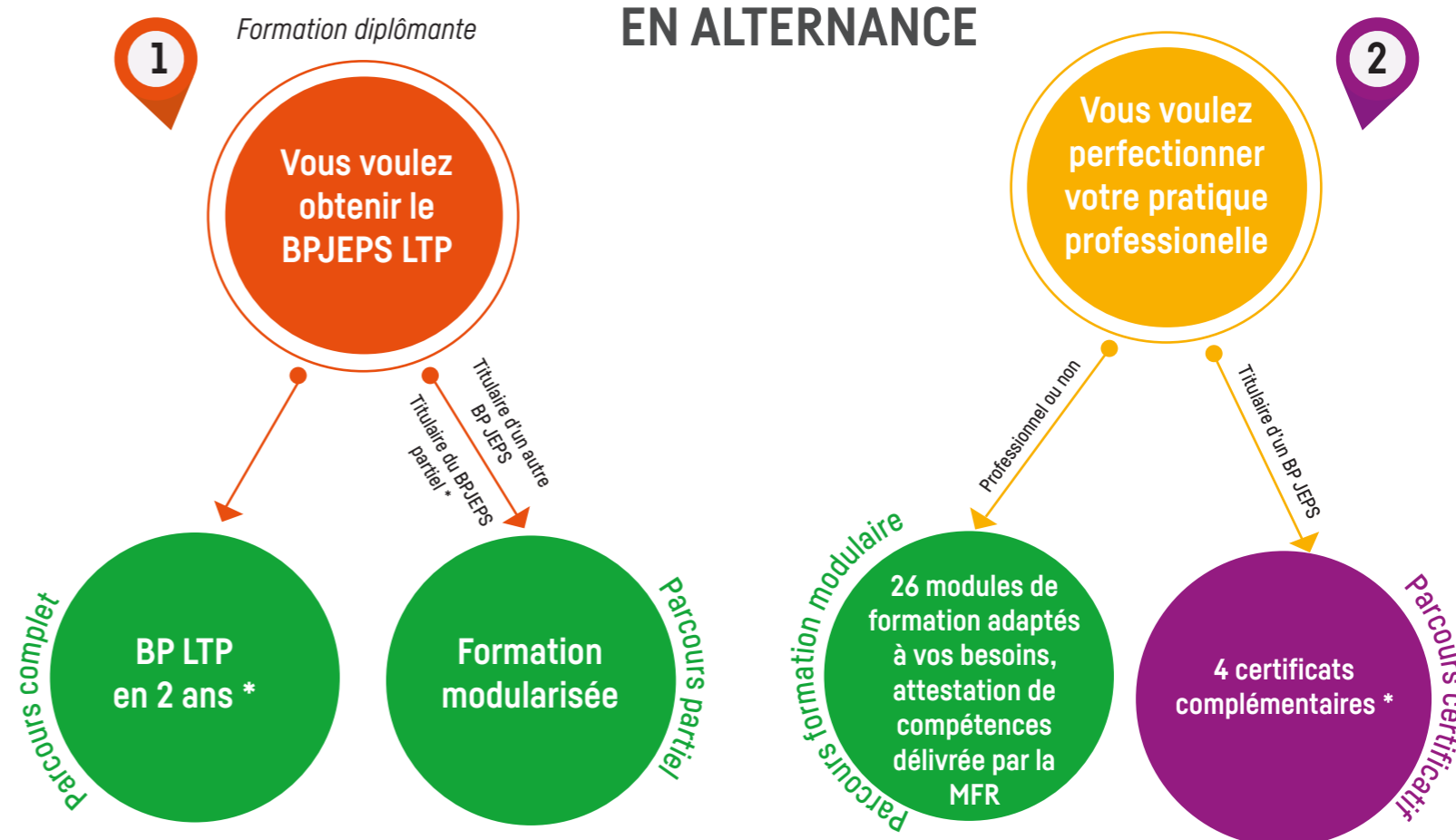
La cohérence du dispositif de l'alternance est garantie par un comité de pilotage composé de tuteurs, de formateurs, de professionnels ainsi que de partenaires institutionnels compétents.

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES



FORMATION BPJEPS  
ANIMATEUR  
DIRECTEUR

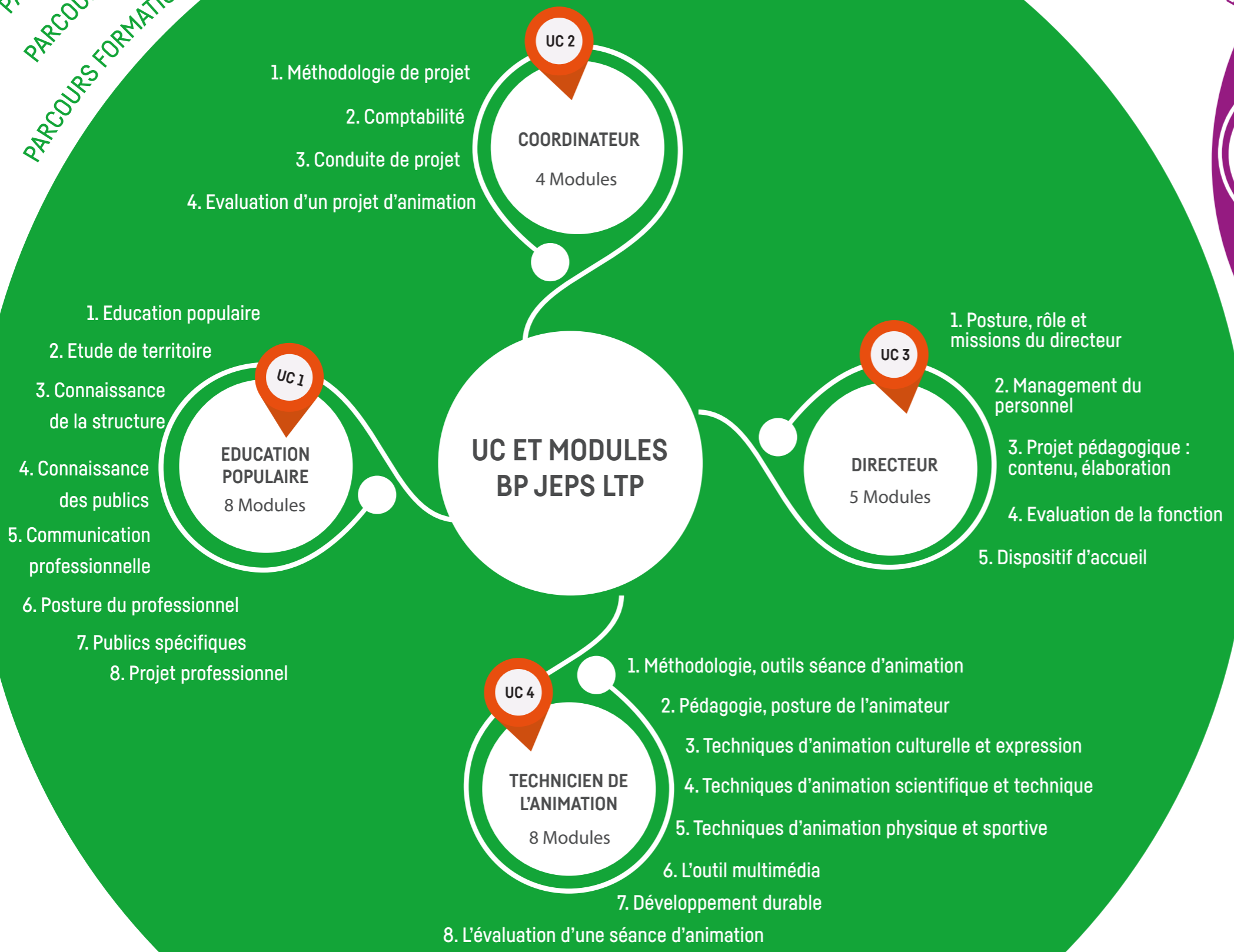
## CHOISISSEZ VOTRE PARCOURS EN ALTERNANCE



\* Diplômes délivrés par Jeunesse et Sport

# CONTENUS DE FORMATION

PARCOURS PARTIEL  
PARCOURS COMPLET  
PARCOURS FORMATION MODULAIRE



EN SAVOIR +  
SUR LE  
BPJEPS LTP

**COMMENT CELA FONCTIONNE ?**

- Formation en alternance
- 2 ans
- 960 heures en centre de formation
- 2 270 heures en structure d'animation

**QUELS TYPES DE CONTRATS ?**

- En contrat d'apprentissage : formation gratuite
- En contrat de professionnalisation : Formation financée par l'OPCA
- En CIF (Congé Individuel de Formation)
- En formation en cours d'emploi ...
- Formation financée dans le cadre du CPF

**QUELLES SONT LES STRUCTURES D'ACCUEIL CONCERNÉES ?**

Centres sociaux, centres de vacances, MJC, associations socio culturelles, collectivités territoriales, associations sportives, structures d'accueil enfants-ados (MECS, MFR,), centres de loisirs de comité d'entreprise, accueils de loisirs municipaux.

**AUTRES INFORMATIONS**

Possibilité d'accompagnement VAE.

PARCOURS  
100 %  
MODULABLE